

Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako

<https://revue-kurukanfuga.net/>



Coordinatrice :

Dr Kadidiatou Touré



Actes de la 8^{ème} Edition des journées scientifiques de la
Faculté des Lettres, des Langues et des Sciences du Langage
(FLSL)

tenues les 18 et 19 Janvier 2023 sise à Kabala



Thème : Langue, Politique et Société



Kurukan Fuga La Revue Africaine des Lettres, des
Sciences Humaines et Sociales

Kurukan Fuga

1^{er} N° Spécial
Hors-Série
Juillet 2023

*La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et
Sociales*

ISSN : 1987-1465

Actes de la 8^{ème} Edition des journées scientifiques de la Faculté des
Lettres, des Langues et des Sciences du Langage à l'Université des
Lettres et Sciences Humaines de Bamako, sise à Kabala sur le thème
: "LANGUE, POLITIQUE ET SOCIETE" tenues les

18 au 19 Janvier 2023

1^{er} numéro spécial -hors-Série de juillet 2023

1^{er} N° Spécial
Hors-Série
Juillet 2023

Coordinatrice :

Dr Kadidiatou Touré



<https://revue-kurukanfuga.net/>

Juillet 2023

COMITÉ ÉDITORIAL & DE RÉDACTION EDITORIAL AND WRITING BOARD



Directeur de publication et Rédacteur en chef / Director of Publication/ Editor-in-Chief

- **Prof MINKAILOU Mohamed**, *Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*

Rédacteur en Chef / Chief Editor

- **Dr (MC) COULIBALY Aboubacar Sidiki**, *Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*

Rédacteur en Chef Adjoint / Vice Editor in Chief

- **Dr SANGHO Ousmane (MC)**, *Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*

Montage et Mise en Ligne / Editing and Uploading

- **Dr BAMADIO Boureima (MC)**, *Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*

COMITÉ SCIENTIFIQUE & DE LECTURE SCIENTIFIC AND READING BOARD



Comité de Rédaction et de Lecture

- SILUE Lèfara, Maitre de Conférences, (Félix Houphouët-Boigny Université, Côte d'Ivoire)
- KEITA Fatoumata, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- KONE N'Bégué, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- DIA Mamadou, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- DICKO Bréma Ely, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- TANDJIGORA Fodié, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- TOURE Boureima, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- CAMARA Ichaka, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- OUOLOGUEM Belco, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- MAIGA Abida Aboubacrine, Maitre-Assistant (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- DIALLO Issa, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- KONE André, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- DIARRA Modibo, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- MAIGA Aboubacar, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- DEMBELE Afou, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- Prof. BARAZI Ismaila Zangou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- Prof. N'GUESSAN Kouadio Germain (Université Félix Houphouët Boigny)

- Prof. GUEYE Mamadou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- Prof. TRAORE Samba (Université Gaston Berger de Saint Louis)
- Prof. DEMBELE Mamadou Lamine (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)
- Prof. CAMARA Bakary, (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)
- SAMAKE Ahmed, Maitre-Assistant (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)
- BALLO Abdou, Maitre de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)
- Prof. FANE Siaka (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)
- DIAWARA Hamidou, Maitre de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)
- TRAORE Hamadoun, Maitre-de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)
- BORE El Hadji Ousmane Maitre de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)
- KEITA Issa Makan, Maitre-de Conférences (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)
- KODIO Aldiouma, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- Dr SAMAKE Adama (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- Dr ANATE Germaine Kouméalo, CEROCE, Lomé, Togo
- Dr Fernand NOUWLIBETO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Dr GBAGUIDI Célestin, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Dr NONOA Koku Gnatola, Université du Luxembourg
- Dr SORO, Ngolo Aboudou, Université Alassane Ouattara, Bouaké
- Dr Yacine Badian Kouyaté, Stanford University, USA
- Dr TAMARI Tal, IMAF Instituts des Mondes Africains.

Comité Scientifique

- Prof. AZASU Kwakuvi (University of Education Winneba, Ghana)
- Prof. ADEDUN Emmanuel (University of Lagos, Nigeria)
- Prof. SAMAKE Macki, (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)

- Prof. DIALLO Samba (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)
- Prof. TRAORE Idrissa Soïba, (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- Prof. J.Y.Sekyi Baidoo (University of Education Winneba, Ghana)
- Prof. Mawutor Avoke (University of Education Winneba, Ghana)
- Prof. COULIBALY Adama (Université Félix Houphouët Boigny, RCI)
- Prof. COULIBALY Daouda (Université Alassane Ouattara, RCI)
- Prof. LOUMMOU Khadija (Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.
- Prof. LOUMMOU Naima (Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.
- Prof. SISSOKO Moussa (Ecole Normale supérieure de Bamako, Mali)
- Prof. CAMARA Brahima (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- Prof. KAMARA Oumar (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- Prof. DIENG Gorgui (Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal)
- Prof. AROUBOUNA Abdoukadi Idrissa (Institut Cheick Zayed de Bamako)
- Prof. John F. Wiredu, University of Ghana, Legon-Accra (Ghana)
- Prof. Akwasi Asabere-Ameyaw, Methodist University College Ghana, Accra
- Prof. Cosmas W.K.Mereku, University of Education, Winneba
- Prof. MEITE Méké, Université Félix Houphouët Boigny
- Prof. KOLAWOLE Raheem, University of Education, Winneba
- Prof. KONE Issiaka, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa
- Prof. ESSIZEWA Essowè Komlan, Université de Lomé, Togo
- Prof. OKRI Pascal Tossou, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Prof. LEBDAI Benaouda, Le Mans Université, France
- Prof. Mahamadou SIDIBE, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako
- Prof.KAMATE André Banhouman, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan
- Prof.TRAORE Amadou, Université de Segou-Mali
- Prof.BALLO Siaka, (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)

Publishing Line

The African Journal Kurukan Fuga is an online scientific journal of the Department of Education and Research in English (DER English) of the University of Letters and Human Sciences of Bamako. It is a quarterly Journal which appears in March, June, September and December. The African Journal Kurukan Fuga was set up from the desire of the English Department professors to enrich their university landscape, which is quite poor in scientific journals (three journals for the whole university). Indeed, more and more young teacher-researchers arrive in our universities, and higher education institutions and institutes with very limited publication opportunities. The English Department is a case in point, with more than forty young doctors and doctoral students producing scientific articles which almost always have to be published elsewhere. The African Journal Kurukan Fuga intends to boost scientific research by offering larger publication spaces with its four annual publications. The creation of this journal is therefore intended as a response to the many requests made by many teacher-researchers in Mali and elsewhere who often do not have free access to quality online documentation for teaching and research. The journal favors texts in English; however, texts in other languages are also accepted.

The journal publishes only quality articles that have not been published or submitted for publication in any other journals. Each article is subjected to a double blind reading. The quality and originality of the articles are the only criteria for publication.

Coordinatrice :
Dr Kadidiatou Touré



*Actes de la 8^{ème} Edition des
journées scientifiques de la
Faculté des Lettres, des Langues
et des Sciences du Langage à
l'Université des Lettres et
Sciences Humaines de Bamako,
sise à Kabala*

Sur le thème :
*LANGUE, POLITIQUE ET
SOCIÉTÉ*



Kurukan Fuga | Hors-Séries N°1 – juillet 2023

ISSN : 1987-1465

Faculté des Lettres, des Langues et des Sciences du Langage

Université des Lettres et Sciences Humaines de Bamako

URL: <https://revue-kurukanfuga.net/>

Argumentaire de l'appel à communication de la 8^{ème} Edition des journées scientifiques de la FLSL

La langue est un fait social qui représente pour le politique un enjeu national et international. Partout dans le monde, langue et société sont l'objet d'une politique. En Afrique, la plupart des états, au lendemain des indépendances, tout en conservant les langues étrangères comme langue officielle, se sont engagés dans une politique linguistique visant la promotion des langues maternelles. Plusieurs voix s'élèvent sur le continent pour clamer haut et fort que les langues maternelles doivent accéder à un nouveau statut, celui de langues officielles, au même titre que la langue de communication internationale. Les tenants de ce choix politique avancent comme principal argument l'occupation par les langues maternelles, en fonction des besoins et des nécessités, de l'espace linguistique au même titre que les langues étrangères. Ce qui procurerait aux langues maternelles le privilège d'être des langues d'ascension sociales et d'intégration. Dans cette optique, les langues maternelles officialisées seront désormais des langues de travail dans tous les domaines de la vie publique : Institutions de la République, structures administratives et politiques, entreprises publiques et privées, établissements scolaires et universitaires, presse écrite et orale, associations culturelles et de développement, etc. Un regard porté sur la situation des langues maternelles et étrangères en Afrique sous cet angle, manifeste une différence d'approche politique et de représentation sociale.

Au Mali, par exemple, depuis 1960, le français, introduit dans le pays avec la colonisation, est la langue officielle. Ce statut de langue d'expression officielle est reconnu et formalisé par la Constitution du Mali de 1992, dans son article 25. La loi N°96-049 du 23 août 1996 portant modalités de promotion de treize langues nationales a octroyé le statut de langue nationale au bamanankan (bambara), fulfulde (peulh), songhay (sonraï), tamasheq, soninké, bozo, bomu (bobo), syenara (senoufo), mamara (minianka), dogoso (dogon), khashonke, hassanya et malinke. Le français demeure quant à lui la seule langue officielle.

On voit bien que la politique linguistique du Mali va du principe que toutes les langues se valent en dignité. De ce fait, elle se garde de choisir une langue parmi les treize langues reconnues du pays. Elle permet à toutes les langues d'avoir les mêmes chances. La plus dynamique sur le plan économique, démographique et politique s'imposera d'elle-même. Ce que Louis-Jean Calvet appelle « la politique linguistique par défaut » car ne pas choisir est également une façon de choisir.

Les questions qui se posent aujourd'hui sont de savoir :

- Nos langues maternelles, introduites dans l'enseignement, sont-elles suffisamment instrumentées de nos jours pour adosser les statuts de langues officielles ?
- Qu'est ce qui explique le maintien des langues étrangères comme langue officielle dans la plupart des pays africains.

Les journées scientifiques de la Faculté des Lettres et des Sciences du langage (FLSL), qui sont à leur 8ème édition cette année, se proposent d'approfondir la réflexion sur le rapport trilatéral entre Langue, politique et société.

Les communications s'articulent autour des axes suivants :

Axe 1 : les enjeux des politiques linguistiques en Afrique

Axe 2 : politiques éducatives et langues maternelles dans l'enseignement

Axe 3 : langue maternelle et système d'écriture

Axes 4 : littérature et langue maternelle

Axe 5 : l'aménagement linguistique en Afrique

Axe 6 : langue maternelle et traduction

Axe 7 : langues en danger

Axe 8 : langue maternelle et TIC

Axe 9 : langue maternelle et inclusion scolaire

Références Bibliographique

- BELLONCLE, Guy, 1984, *La question éducative en Afrique*, Paris, Khartala, 272 p.
- CALVET, Louis-Jean, 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris : Plon.
- CULIOLI, Antoine, 1968, La formalisation en linguistique, *Cahiers pour l'analyse* n°9. pp. 106-117.
- DELAFOSSE Maurice, 1912, *Haut Sénégal-Niger*, 3 tomes (t. 1 : Le pays, les peuples, les langues ; t. 2 : L'histoire ; t. 3 : Les civilisations), réédité chez Maisonneuve & La rose en 1972, Paris.

COMITE D'ORGANISATION de la 8^{ème} Edition des journées scientifiques de FLSL

Présidente du comité d'organisation : Dr Kadidiatou Touré (kadidiatoutoure@gmail.com)

Membres

- Dr Aldiouma Kodio
- Dr Moulaye Koné
- Dr Ibrahim Maïga
- Dr Amadou S Guindo
- Dr Abdoulaye Samaké
- Salimatou Traoré
- Dr Issiaka Ballo
- Hamadoun Bocar Kanfo
- Dr Mahamadou I Haidara

COMITE SCIENTIFIQUE de la 8^{ème} Edition des journées scientifiques de FLSL

Président du comité scientifique : Pr Mohamed Minkailou

Membres

- Dr André Koné
- Dr Fatoumata Keita
- Dr Issa Coulibaly
- Dr Zakaria Nounta
- Pr Idrissa S Traoré
- Dr Amidou Maïga
- Pr Mahamady Sidibé
- Dr Modibo Diarra
- Pierre Dembélé
- Dr Brema Ely Dicko
- Dr Afou Dembélé
- Dr Mamoutou Coulibaly
- Dr Morikè Dembélé
- Dr Aboubacar S Coulibaly
- Dr Issiaka Ballo
- Dr Aboubakr Sidik Cissé

KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales

URL : <https://revue-kurukanfuga.net/>

Sommaire

Présentation des actes de la 8^{ème} Edition des journées scientifiques

01	Aboubacar Abdoulwahidou MAIGA	01
	L'image de Bamako chez les artistes maliens (et étrangers)	
02	Jacqueline Siamba Gabrielle DIOMANDE-KEITA	16
	Nigerian pidgin and the national language question in Nigeria	
03	Zakaria NOUNTA	28
	Approche curriculaire bilingue du Mali : quelle transition entre L1-L2 dans la pratique d'enseignement de la lecture-écriture ?	
04	Idrissa Soïba Traoré & Kadidiatou Touré	43
	L'utilisation des langues nationales au Mali : entre nationalisme et réalisme scientifique	
05	Adama TRAORÉ & Fousseyni BENGALY & Issiaka BALLO	56
	Analyse terminologique du discours spécialisé sur le système informatique en Bamanankan : une approche métaphorique pour la dénomination de nouveaux concepts	
06	Aboubakr Sidiki CISSE	67
	Evaluation des apprentissages au DER arabe de la FLSL : état des lieux et perspectives d'amélioration	
07	Youssef Doumbia	81
	Langue maternelle et traduction dans le roman Mamari, Le Bambara de Pascal Baba Couloubaly	
08	Mahamadou Siaka DOUMBIA	94
	Les reformulations en bamanankan-L1 dans les séquences de sciences d'observation en français-L2	
09	Ousmane Traoré & Ali Timbiné & Foussemi Cissé	110
	Language, Literature and Society: An Undivided Trilogy to Engage National Readership in Africa	
10	Mahamadou KONTA	123
	Rôles/fonctions du proverbe dans la littérature d'expression bambara	

L'UTILISATION DES LANGUES NATIONALES AU MALI : ENTRE NATIONALISME ET REALISME SCIENTIFIQUE

Pr Idrissa Soïba Traoré

Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako / FSHSE

idoisoiba@yahoo.fr

&

Dr Kadidiatou Touré

Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako / FLSL

kadidiatoutoure@ymail.com

Résumé

De plus en plus au Mali, les réseaux sociaux sont devenus des lieux de cristallisation des questions et grands enjeux de développement. Du coup, ils deviennent des espaces qui s'approprient l'actualité, des espaces qui permettent à des milliers d'individus de prendre part aux différents débats et de donner leur point de vue sur les choix stratégiques et les orientations du pays. Ces derniers temps, la question de l'utilisation des langues et des choix de langues sont une fois de plus au centre des réflexions. La remise de l'avant-projet de la constitution au Président de la transition au mois de novembre a plus que jamais réveiller les « vieux démons ». Des citoyens ont estimé que deux, ou tout au plus, trois langues pourraient être choisies au titre de langues officielles au Mali. Les tenants de cette théorie mettent en avant la facilité de comprendre l'enseignement à travers les informations de nos milieux de vie. A cette théorie des partisans d'un certain patriotisme se trouve opposée une autre fondée sur l'utilisation et le maintien du français comme langue officielle. Cette approche se fonde sur l'utilisation du français et sa capacité à nous aider et même à être une joncture entre les ethnies du Mali.

Mots clés : français, langues nationales, nationalisme, réseaux sociaux

Abstract

The social networks are becoming more and more the places of crystallization about important developmental issues and questions. Therefore, they become the place of actuality which permits to thousands of individuals to take part to the different debates and to give their opinion about the strategical choices and orientations for the country. Recently, the national languages question and the choice of languages were in the center of the thinking. The delivery of the project of the new constitution to the president of the transition in November had awoken the "old devils". Some citizens considered that two or maximum three languages can be used as official languages. The adepts of that theory emphasize on the fact that learning is easy when related to the learners' environment. To this theory of patriotists, there is another one based on the use and maintenance of French as the mean of instruction. This idea is based on the French language capacity to help and even being the link between the different ethnic group of Mali.

Key words: French, national languages, nationalism, social networks

Introduction

La vie sociale suppose des langues parlées dont il est question de faire partager. A l'indépendance, le Mali a reconnu le Français comme langue officielle. Cet état de fait a continué avec la Constitution de 1992, dans son article 25. Le français à ce titre est resté un instrument pratique, utilitaire, à usage socio- économique, professionnel et le médium de la formation dans les écoles publiques. Diakité (2022 : 253-254) nous entretient sur le caractère abusif et contraignant de l'utilisation de cette langue dans les écoles en ces termes :

Dans l'école française, seul le français avait droit de cité, y compris pendant les séances de récréation : c'est pourquoi on faisait circuler parmi les élèves d'une classe donnée un morceau de bois appelé **symbole**. Sur le **symbole** était gravée la tête d'un âne pour indiquer la qualité de bourrique et de vaurien de celui à qui on le destinait, l'occurrence, l'élève qui osait parler dans sa langue maternelle. Le symbole était supposé motivé les élèves-par la crainte qu'ils éprouvaient de devoir le porter- à parler français à l'école. Il avait donc pour objectif d'exclure les langues nationales de l'espace scolaire. Jusqu'à la réforme éducative de 1962, la pratique du **symbole** était très courante dans les écoles maliennes.

Cette situation vécue par cet auteur montre à combien la langue française, minoritaire, héritée de la colonisation tient sa supériorité. Elle est en adéquation avec les objectifs de la domination coloniale tels que justifiés par un haut cadre :

L'enseignement de notre langue est le meilleur moyen de consolider notre influence, d'amener à nous les peuples dont nous occupons les territoires et de les initier à nos idées civilisatrices. Oui, c'est par la vulgarisation de notre langue que nous exercerons réellement une domination utile et que nous obtiendrons enfin une collaboration féconde de la part des êtres humains que nous avons mission d'élever à nos idées et à nos mœurs. (Bulletin de l'Enseignement des Indigènes de l'Académie d'Alger (1893-1941) ; (1900), n°81, p. 14)

Il y a lieu de préciser que depuis la rencontre des Etats africains tenue à Addis Abéba (Ethiopie du 15 au 25 mai 1961) sur le développement de l'éducation, l'accent a été mis sur la question des langues nationales dans l'enseignement. Il a été vivement recommandé le développement des activités de recherches et d'expérimentation dans le domaine des langues nationales. Les premières heures de l'indépendance une volonté politique manifeste de transformation des systèmes éducatifs africains à travers les langues nationales était au cœur des débats et recommandations.

La conférence de Nairobi du 16 au 27 juillet 1968 a souligné aussi la nécessité de l'utilisation des langues nationales à l'école primaire comme préalable à la réussite de l'enseignement/apprentissage. La quatrième conférence des ministres de l'Education organisée à Lagos du 27 janvier au 4 février 1976 reconnaissait en effet que l'école africaine souffrait de

graves insuffisances héritées de la période coloniale et recommandait aux Etats membres l'introduction et le développement de l'emploi des langues nationales comme véhicules de l'instruction dans les écoles et les universités.

L'utilisation de nos langues dans l'enseignement apparaît donc comme une nécessité au regard de ces évènements. Un des grands défenseurs de cette exigence post-coloniale est Cheikh Anta Diop. Il écrivait à propos :

Il est plus efficace de développer une langue nationale que de cultiver artificiellement une langue étrangère : un enseignement qui serait donné dans une langue maternelle permettrait d'éviter des années de retard dans l'acquisition de la connaissance. Très souvent l'expression étrangère est comme un revêtement étanche qui empêche notre esprit d'accéder au contenu des mots qui est la réalité. Le développement de la réflexion fait alors place à celui de la mémoire. (Cheikh Anta Diop, 1979 : 415)

Aujourd'hui, plusieurs langues nationales au Mali font objet de reconnaissance légale. La loi N°96-049 du 23 août 1996 portant modalités de promotion des langues nationales a reconnu treize qui sont le Bambara, Songhay, Soninké, Bomu, Dogoso, Syenara, Maninka, Fulfuldé, Tamasheq, Bozo, Mamara, Xaasongaxanjo. Progressivement, certaines langues nationales ont été introduit dans l'enseignement fondamental comme le souligne Nounta (2015 :25) :

En 1979 déjà, l'enseignement du bamanankan a été expérimenté dans les régions de Ségou et de Koulikoro. Une année plus tard, trois autres langues : le fulfulde, le songhay et le tamasheq vont, elles aussi, connaître un début d'expérimentation à l'école [...] Enfin, en 1994, la pédagogie convergente va se généraliser, et sept autres langues nationales vont connaître un début d'utilisation à l'école : ce sont le dogoso (dogon), le bozo (bozo), le bomu (bobo), le soninke (soninké), le syenara (senoufo), le mamara (mininkakan) et le xaasongaxanjo (khassonké).

La question de l'utilisation des langues et des choix de langues sont au centre des réflexions avec l'avant-projet de la constitution. Ce débat se passent au niveau des services, mais surtout au niveau des réseaux sociaux. Ces plateformes virtuelles offrent une telle liberté d'expression à tous qu'on ne peut que vouloir analyser le fondement de ce qui s'y raconte.

Deux tendances se dégagent : celle de la défense des langues nationales et celle du maintien du Français comme langue officielle. Pour la première tendance, il est question de revenir à nos langues, de les introduire dans l'enseignement, la vie politique et administrative. Nos langues offrent des facilités de compréhension à travers les informations de nos milieux de vie. Les tenants de l'utilisation de la langue française estiment pour l'essentiel que le Mali a trop utilisé le français pour le délaisser de façon brutale.

Pour enrichir nos réflexions sur la communication proposée, nous avons essayé de répondre aux questions comme :

- Quels sont les arguments de bases sur lesquels se fondent les deux tendances majeures quant à la question de choix de langue au Mali ?
- Quels sont les avantages de l'utilisation des langues nationales au détriment du français aujourd'hui ?
- L'utilisation des langues nationales doit-elle aboutir à un rejet pur et simple du français ?

1. Approche méthodologique

L'approche méthodologique adoptée est d'ordre qualitative. Nous nous sommes servis des données sur les réseaux sociaux à travers les groupes WhatsApp et Facebook. A ce niveau, il existe un corpus très important sur la promotion des langues nationales. Ces contenus nous ont permis d'avoir une idée sur la position des internautes vis-à-vis de l'officialisation des langues nationales. En plus de cela, des entretiens ont été fait avec des spécialistes des langues. Cette approche nous a permis d'échanger sur ce problème d'une extrême complexité. Ces spécialistes ont donné leur point de vue sur la question en vue de mieux comprendre l'enjeux.

Le tableau ci-dessous nous montre la nature et la quantité des données recueillis.

Tableau 1 : représentation du corpus

Corpus	Nombre
Discours sur les réseaux	130
Interview spécialistes en langue	10
Total	140

Source : Enquête de terrain, Bamako, Janvier-Mars 2023

3. Résultats et Analyses

Les différents discours ont été analysé dans le but d'identifier les tendances majeures qui se dégagent autour de la question de choix de la langue au Mali. L'objectif étant de découvrir les fondements et les arguments de base sur lesquelles s'appuient ces prises de position.

3.1 Les partisans de l'utilisation des langues nationales comme langues officielles

Cette tendance se fonde sur le fait que la langue française a été parlée au détriment des langues nationales. C'est la langue officielle du Mali depuis l'indépendance et il est grand temps aujourd'hui que le Mali mette en avant ses langues nationales en les proclamant comme langues officielles. Ces adeptes trouvent que les langues nationales ont été marginalisé depuis trop

longtemps et que la politique linguistique avec le français comme langue officielle ne permet pas l'avancement des langues nationales. Certains arguments sur la toile montrent combien le statut du français a contribué à l'imposer au Malien : « Le châtement fut souvent instauré pour obliger les apprenants à parler le français. » « Le symbole est un élément illustratif de l'appropriation de la langue française. Il fut un outil de la valorisation, de la promotion et de la transmission de la langue française. » (Enquête Janvier-Mars 2023)

Ils s'avèrent plus qu'opportun d'officialiser les langues pour beaucoup d'internaute (75%) car selon eux : « L'utilisation des langues est une marque de notre indépendance. » (Enquête Janvier-Mars 2023).

Les différents arguments avancés ici se fondent sur deux logiques essentielles. La première s'appuie sur les stratagèmes utilisés pour rendre obligatoire le parler français dans les établissements scolaires. Les pratiques utilisées ici sont coercitives. Le fait de ne pas parler français conduit à la flagellation. La réception et la garde du symbole pendant 24 heures expose soit à des coups de fouet ou le paiement d'une somme symbolique allant de 25 à 100 francs CFA.

Les différentes pratiques qui ont longtemps existé et sévissent dans quelques établissements encore sont décriées. Elles ne sont plus assimilées à des stratégies utilisées pour mieux apprendre le français mais des stratégies qui visaient à contraindre, une privation de liberté. Le second s'appuie sur la valeur de l'autonomie de choix par rapport aux langues. De ce fait, le penchant pour l'utilisation des langues nationales aujourd'hui est le symbole d'une certaine souveraineté qui consiste à ne plus se soumettre à l'autre.

3.2 Les terreaux favorables au maintien du français

A l'opposé de la première tendance se dresse celle des partisans pour le maintien du français comme langue officielle. Cette position s'appuie sur la praticité et l'ouverture que le français peut apporter. Les arguments des internautes sont entre autres :

« Il est évident aujourd'hui que le français avec les nombreuses publications dans ce domaine s'impose en tant que discipline riche en texte, livres, support audio-visuel. »

« Dans les écoles comme des universités, le français occupe une place de choix (langue d'enseignement) »

« Des formations diplômantes et certifiantes sont organisées autour du français. (Enquête Janvier-Mars 2023)

De ce fait, ils trouvent le maintien du français, comme langue des institutions politiques, administratives et éducatives, comme moyen de se maintenir à jour quant aux nouvelles découvertes, ainsi que le moyen de rester ouvert et en lien avec le reste du monde. C'est dire que l'abandon du français n'est pas à l'ordre du jour. Opheim :

« Les champs d'utilisation du français sur le territoire malien sont ceux qui sont associés au pouvoir et à l'élite...C'est...la langue de ceux qui savent lire et écrire, c'est-à-dire des instruits, car c'est en français que sort quasiment la totalité des journaux et que sont rédigés tous les textes juridiques et administratifs. » Opheim, (1999 : 29-30)

La langue française, malgré les critiques acerbes à l'endroit de la France est un médium d'ouverture sur l'extérieur. Elle nous permet de communiquer avec des locuteurs qui ne sont pas dans nos espaces de langues nationales. Beaucoup de scientifiques s'en servent comme véhicule dans leur publication. Des apprenants arrivent aussi à progresser dans leurs études au moyen de cette langue. Bref, c'est une langue qui sert tant du point de vue scientifique, qu'à l'échelle internationale dans les rapports avec les autres. Elle semble être favorisée dans le contexte malien car l'introduction des langues nationales même au fondamental doit déboucher sur un meilleur apprentissage du français, de sa légitimation. C'est ce qui ressort dans cette pensée :

Dans le système mis en place dès l'origine des classes expérimentales, on a « bâtarisé » les langues nationales qui devaient progressivement s'effacer pour laisser la place au médium légitime et seul apte à promouvoir, et la réussite scolaire et la réussite tout court, celle de la vie. (Diakité : 256)

3.3 Ressorts de l'utilisation des langues nationales au détriment du français aujourd'hui

Des argumentaires fondent et se construisent autour de l'utilisation des langues nationales de l'indépendance à nos jours. Aujourd'hui plus que jamais, le débat est récurrent et passionnant. Les ressorts de l'utilisation des langues nationales au détriment du français ont de plus en plus avancés. L'idée générale est qu'aucun pays ne peut se développer dans la langue d'autrui et pour amorcer le développement du Mali il faudrait passer par donner un statut à ses langues nationales.

Dans le même sens, des études ont montré que le problème majeur du système éducatif dans la plupart des pays d'Afrique francophone est lié à la langue d'enseignement, car l'utilisation du français seul avait des conséquences psychologiques, sociales et culturelles importantes.:

« l'utilisation d'une langue étrangère comme langue d'enseignement entraîne en effet, ipso facto, une dévalorisation immédiate de la culture d'origine puisque

celle-ci apparaît d'entrée de jeu comme étant incapable de fournir ne serait-ce que le support de la formation. » (Belloncle, 1984 : 23).

Un second ressort est d'ordre éducatif. Il est aussi beaucoup mentionné par les internautes. Il est d'avis que l'enfant apprend mieux dans sa langue. Beaucoup de travaux ont porté sur l'éducation bilingue avec un accent particulier sur les langues nationales (Maurer, 2011 ; Cummins, 2001 ; Noyau, 2006 ; Doumbia, 2000). Ces travaux ont montré que la mise en relation de la langue d'enseignement et la langue maternelle des élèves était un élément important d'apprentissage des langues et de réussite scolaire. Cummins (2001 : 16) dit,

« que ce soit par inadvertance ou intentionnellement, quand nous détruisons la langue de l'enfant et nous provoquons une rupture dans la relation avec les parents et les grands-parents, nous sommes en contradiction avec ce qui est l'essence même de l'enseignement. ».

D'après les discours recueillis, l'abstraction mathématique fait que les élèves ont des difficultés à cerner les concepts et notions (il y a une confusion entre signifiant et signifié dans la réalité (5 Francs = 1 en réalité). Pour beaucoup aussi, l'utilisation des langues est une aute corde à l'arc de notre souveraineté.

3.4 Langues nationales et français : rupture ou convergence

C'est à ce niveau que nous saisissons aussi un pan important de la question « entre nationalisme ou réalisme scientifique ? ». Il s'avère que c'est un sentiment de nationalisme et de patriotisme qui se manifeste dans nombres des écrits et des prises de position sur les réseaux sociaux.

« La langue du colonisateur nous a mis en retard. »

« Les objectifs de l'école française étaient clairs : faire de nous des citoyens, capables de servir la cause du colonialisme. Cette école a comme véhicule le français. C'est pour cette raison que le français est une langue de domination et pas notre langue. »

« Il faut officialiser les 13 langues nationales plus le français. S'il faut attendre que les langues soient totalement prêtes ce n'est pas pour aujourd'hui » (Enquête Janvier-Mars 2023)

Il est aujourd'hui question d'affirmer l'identité malienne à travers les langues maliennes et se défaire de l'identité du colonisateur. Ce processus requiert-il un dialogue ou une rupture ? Pour certains, la question ne se pose pas. Il faut une rupture pure et simple :

« Dès lors qu'il y a rupture avec la France, on doit délaisser tout ce qui est français, qui vient de la France. Nous devons les combattre partout où ils sont. »

« Les enfants se perdent dans le français. Ils ne savent ni lire, ni écrire. Les langues nationales seront les bienvenues dans l'enseignement et même l'écriture doit changer. Il faut adopter le N'Ko. »

« L'école française est celle des chrétiens et même des cafres. »
(Enquête Janvier-Mars 2023)

Pour d'autre, on pourrait toujours rechercher le juste milieu. Le français en tant que langue peut toujours servir le malien et l'identité malienne. Un internaute met en garde en ces termes : « Une langue ne s'impose pas par seul le bon vouloir de ceux qui la parlent. Mais plutôt par les connaissances qu'elle est susceptible de véhiculer. ne soyons pas orgueilleux au point d'occulter tous les avantages que nous tirons du français » (Enquête Janvier-Mars 2023)

A travers les différentes propositions, c'est le médium d'enseignement qui est remis en cause. Le français, langue officielle ne semble pas faire l'assentiment chez tous. En tant que langue, elle est critiquée pour sa vocation coloniale. C'est la langue du dominateur qui a pu l'imposer pour atteindre des objectifs. A propos, Leon (1991 : 68) écrit : « D'une manière plus directe, la langue française, notamment à travers le contenu des manuels scolaires, devient, entre autres, un instrument de diffusion de l'idéologie coloniale. »

Pour des enquêtés dès lors que nous sommes dans un processus de décolonisation, la langue qui soutient cette action doit être extirpée. D'ailleurs, cette langue est difficile à assimiler. Lecture, écriture sont dures avec une langue étrangère. Les enquêtés proposent le remplacement pur et simple du français. Cela doit se faire sans condition. Dans les interventions, il y a des propos hyperboliques qui suggèrent un combat contre le français et les français.

A côté de ces positions, il y a des postures plus affinées. Un enquêté invite à jouer la carte de la prudence. Pour lui, le nihilisme total n'a pas de sens. Le français a des avantages qu'on ne peut pas mettre sous veilleuse.

4. Discussion

En matière de planification linguistique, il y a toujours cette question de choix de langue qui se pose et cela fait partie du processus. La politique linguistique du Mali a toujours été non-interventionniste vis-à-vis du choix d'une langue officielle parmi les langues nationales du pays. Elle se fonde sur le fait que les langues s'imposent par leur dynamisme. C'est peut-être

cela que les partisans patriotistes reprochent au système. Cela semble confirmé l'idée d'ironie dans le terme 'planification linguistique' selon Myers-Scotton (2006 :390) qui stipule :

One of the ironies is that language policies are not necessarily really planned – in the sense of being based on the available objective evidence (e.g. numbers of speakers of language X versus language Y; feasibility of making language X a medium in the schools, etc.). This may be one of the reasons why Bernard Spolsky (2004a; 2004b) prefers the term language management over language planning or engineering¹.

Myers-Scotton cherche tout simplement à dire que la planification linguistique n'est pas réellement planifiée. Elle se base sur certains facteurs pour mettre en place une politique linguistique dans l'intérêt général de tous. C'est pourquoi certaines décisions politiques quant à la l'utilisation des langues ne sont pas suivies par la population.

Il est important de se rappeler que la planification linguistique ne tente pas seulement de résoudre les problèmes de langues mais aussi de promouvoir les idéologies. Comme mentionné par Lo Blanco (2003a) dans Myers-Scotton (2006: 394):

His view is that, although much language planning scholarship has identified the nature of problems in planning, this scholarship has paid insufficient attention to the ideological character of these problems. He quotes Calvet (1998: 203) to the effect that "language policy is a civil war of languages"².

C'est peut-être un aspect qui a été négligé en matière de choix de la langue officielle au Mali. Il y a derrière une politique linguistique une idéologie à promouvoir. Aujourd'hui, il y a déphasage entre l'idéologie que les maliens tentent de promouvoir de ce que devrait être une langue officielle et Français.

Au sein de la population malienne, on peut sentir un sentiment anti-français qui investit le terrain d'enseignement et de la régulation administrative. Il n'y a pratiquement plus de distinction entre la langue et l'individu. Il est donc indispensable de faire face à la dualité sinon à la dichotomie soulignée par Diakité (2022 : 248) :

¹ L'une des ironies est que les politiques linguistiques ne sont pas nécessairement planifiées – dans le sens où elles sont basées sur des évidences objectives (ex nombre de locuteurs de langue X contre langue Y ; faisabilité d'introduction de la langue X dans l'éducation scolaire etc.). Cela pourrait être l'une des raisons pourquoi Bernard Spolsky (2004a; 2004b) préfère le terme management linguistique aux termes planification linguistique ou ingénierie linguistique.

² Son point de vue est que malgré que beaucoup de recherche sur la planification linguistique ont pu identifier la nature des problèmes qui en découlait, de ces recherches ont porté une attention insuffisante sur le caractère idéologique de ces problèmes. Il cite Calvet (1998: 203) sur le fait que « la politique linguistique est une guerre civil des langues »

... d'une part les langues nationales parlées par l'écrasante majorité des dix millions de maliens dans leur vie quotidienne, marginalisées dans la pratique linguistique de l'administration, de la presse et de l'école ; d'autre part, une langue minoritaire qui s'appuie sur les élites détentrices du pouvoir politique pour contrôler et dominer le champ politique, économique et culturel de l'ensemble de la société.

L'émergence d'un courant nationaliste favorable à l'utilisation des langues nationales se repend. Elle met en avant la relation entre la langue et l'identité. La langue est un élément constitutif de la culture qui doit être au centre des préoccupations. Le déclin d'une société pourrait se trouver dans le déclin de ses valeurs culturelles.

La planification linguistique est aussi une forme de politique d'où la notion de politique linguistique. Toute politique requiert des ressources afin de mener à bien les activités et atteindre les objectifs fixés. Dans le même sens, Cooper (1989: 80) parle de la planification linguistique comme étant l'allocation de ressources rares et pour lui: "Thus, in language planning, as in politics, it is useful to ask who benefits from any given arrangement"³.

De ce fait, les politiques linguistiques doivent être accompagnées de moyens (financier, humain, matérielle) afin d'atteindre les objectifs fixés. Cela ne saurait être un travail de hasard ou de passion car comme l'a dit Cooper (1989 :80), il est important de savoir à qui les politiques bénéficient-ils ?

D'autre part, la logique des partisans d'un certain relativisme est toute autre. Ils trouvent que le français peut nous servir d'ouverture au monde comme toutes les langues à vocation internationale (anglais, chinois, espagnol, arabe). Il y lieu de comprendre que la langue n'est pas la science. C'est le véhicule de la science. De ce point de vue, toute langue qui peut servir à nourrir des compréhensions, créer et diffuser des savoirs est source d'une immense richesse pour l'homme. Le français n'est donc pas un mal en soi. Si cette langue nous sert, on peut l'utiliser même si nos tensions sont vives avec la France. Il y a là une nette distinction entre l'individu et la langue. Le français n'est plus la propriété des français du moment où elle est parlée sous d'autres cieux et enrichis à l'aune des pratiques, des plumes et des propositions d'ailleurs (cas de Ahmadou Kourouma avec le mot *dibitérie*)

Le Mali a eu des auteurs, des intellectuels qui parlent et écrivent bien le français (Amadou Hampâté Bâ, Fily Dabo Sissoko, Aoua Keita, Seydou Badian Kouyaté etc.). Ces auteurs ont parlé des réalités de nos sociétés qui étaient méconnues. Il s'agit à titre illustratif

³ En matière de planification linguistique, tout comme en politique, il est utile de se poser la question à qui est ce qu'une décision particulière bénéficie t il

des sociétés initiatiques, des conflits de génération, de la question genre. Les problèmes soulevés dans le cadre de l'incompréhension du français sont souvent plus liés à des questions didactiques. A terme, il n'y a pas fondamentalement de rupture. Mais, il est impératif que pour le progrès des langues nationales :

- Il faut la promotion et la sédimentation des usages des langues nationales dans les pratiques langagières des jeunes ;
- Il faut développer les fonctions des langues nationales pour les sortir de l'usage restreint de la sphère familiale ;
- Les langues sont susceptibles d'être un champ de recherche animé par des linguistes de plus en plus nombreux. Ceux-ci doivent travailler de concert avec les autres de la sous-région pour éviter que l'on ne reste dans l'autarcie.

Ce travail n'est pas le pari d'un jour, ni d'un mois, ni d'une année encore moins d'une décennie. C'est tout un processus nécessitant la prise en compte de plusieurs facteurs. C'est vrai que la politique linguistique est beaucoup plus une volonté et une décision politique, mais le processus ne devrait en aucun cas négliger l'apport et la partition des spécialistes en langue, linguistique, sociolinguistique ou encore planification linguistique.

Conclusion

Ni les langues nationales ni le français en tant que langue ne constituent un problème. Le citoyen malien peut se servir des langues qui favorisent son commerce avec tous. Puisque les langues nationales ne constituent point un cul de sac, l'école doit servir de véritable levier pour leur promotion. Le Mali dans son processus de décentralisation devrait porter une attention particulière au rôle que peut jouer chaque langue de manière explicite afin d'éviter toute frustration. Tout travail mené sur les langues nationales en vue de leur promotion devrait être vulgarisé au maximum pour tenir tout le monde au même niveau d'information. Il n'est pas sans dire que le Mali a beaucoup œuvré pour la promotion des langues nationales, mais nombre de ces tentatives sont méconnues ou mal comprise par la population lambda. Cet effort de promotion des langues nationales doit continuer de façon dynamique et novatrice afin qu'au fil des décennies, ces langues puissent jouer davantage de rôles. Mais se servir d'autres langues loin d'être un handicap reste un atout pour une plus grande ouverture, une meilleure compréhension de l'autre.

BIBLIOGRAPHIE

BELLONCLE Guy, (1984), *La question éducative en Afrique*, Paris : Khartala.

Bulletin de l'Enseignement des Indigènes de l'Académie d'Alger (1893-1941) ; (1900), n°81, p. 14

CALVET Louis-Jean, (1998), *Language Wars and Linguistic Politics*, Oxford: Oxford University Press.

COOPER Robert L., (1989) *Language Planning and Social Change*, Cambridge: Cambridge University Press.

CUMMINS Jim, (2001), La langue maternelle des enfants bilingues : Qu'est-ce qui est important dans leurs études ? , *SPROGFORUM*, n° 19, pp. 15-20.

Constitution du Mali de 1992, Article 25.

DIAKITE Drissa, (2022), *Repères pour le Mali, Aspects d'histoire et de culture*, Bamako : La Sahelienne.

DIOP Cheikh Anta, (1979), *Nations nègres et culture*, 4^{ème} édition, Présence Africaine.

DOUMBIA Amadou Tamba, (2000), L'enseignement du bambara selon la pédagogie convergente au Mali : théorie et pratiques, *Nordic Journal of African Studies*, vol. 9, n°3, pp. 98-107.

LEON Antoine (1991) *Colonisation enseignement et éducation, Etude historique et comparative*, Paris: l'Harmattan.

LO BIANCO Joe, (2003a), Language planning as applied linguistics, In Alan Davies and Catherine Elder (eds.), *The Handbook of Applied Linguistics*, Malden, MA: Blackwell, pp. 38–63.

Loi N°96-049 du 02 Aout 1996 portant modalités de promotion des langues nationales.

MAURER Bruno, (2011), Rédaction de curriculums en Afrique francophone et aspects linguistiques, *Le français dans le monde, Recherches et Applications*, janvier 2011, pp. 91-103.

MYERS-SCOTTON Carol, (2006), *Multiple Voices: An Introduction to Bilingualism*, Blackwell Publishing Ltd.

NOUNTA Zakaria, (2015), *Eveil aux langues et conscience métalinguistique dans les activités de classe des écoles bilingues songhay français du Mali*, Thèse de doctorat, université Paris-ouest Nanterre La Défense.

NOYAU Colette, (2006), Linguistique acquisitionnelle et intervention sur les apprentissages : appropriation de la langue seconde et construction des connaissances à l'école de base en situation diglossique, *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, septembre, n° 83/1, pp. 93-106.

OPHEIM Marianne, (1999), *L'éducation bilingue au Mali : Le cas de Dougoukouna, une « école expérimentale en Bambara »*, Mémoire de fin d'étude, Université d'Oslo.

SPOLSKY Bernard, (2004a), *Language Policy*, Cambridge: Cambridge University Press.

SPOLSKY Bernard, (2004b), Language policy failures – why won't they listen? Paper presented at 30th International LAUD Symposium, “*Empowerment through Language*”, University of Koblenz-Landau, Campus Landau, Germany, April 19–22.